



## Langoustine du golfe de Gascogne

### Description de la pêcherie

La langoustine du golfe de Gascogne est pêchée au chalut de fond, à une profondeur d'une centaine de mètres, par une flottille d'environ 230 bateaux français (contre 300 en 1987, et 400 à la fin des années 70).

Les zones de pêche les plus importantes se situent autour des îles Glénan. Elles sont exploitées à partir des ports bigoudens et de Concarneau. 40% environ des débarquements proviennent de cette pêcherie pour laquelle la faible distance des ports d'attache permet d'écouler la langoustine vivante pêchée le jour même. Les fonds à langoustines situés au large de Groix et de Belle-île sont fréquentés par des navires de Concarneau, de Lorient et du Quartier maritime de Saint-Nazaire. Les vasières de l'Île d'Yeu, de Rochebonne et de la Gironde sont exploitées par les bateaux des Sables d'Olonne, de La Rochelle et de La Cotinière. La saisonnalité de la pêcherie, autrefois très marquée, s'estompe de plus en plus aujourd'hui dans la partie Nord du golfe.

### Débarquements des captures

Les débarquements étaient proches de 6000 tonnes pendant les années 1980, puis ils ont baissé à partir de 1991. Ils sont restés supérieurs à 4000 tonnes jusqu'en 1996, et ont diminué ensuite jusqu'à 3100 tonnes en 2000. Depuis 2001, ils étaient de l'ordre de 3500-3700 tonnes, mais ont diminué en 2008 et 2009 pour avoisiner les 3000 tonnes avec une forte augmentation enregistrée en 2010 (3400 t).

### Structures démographiques

La majeure partie des langoustines capturées mesure de 5 à 13 cm (longueur totale). Les rejets sont importants (50 à 70% de la capture totale), avec une grande variabilité selon les navires et les marées. Sur la base d'études anciennes, on estime que 30% des langoustines rejetées à la mer survivent (une nouvelle étude réalisée en 2009-2010 serait susceptible de modifier le taux de survie des rejets utilisé à l'évaluation du stock).

### Rendements

Dans le passé, les rendements commerciaux étaient calculés à partir des données des livres de bord disponibles en sélectionnant les marées à langoustine (plus de 10% des débarquements). Depuis 2004, les rendements 'de référence' sont calculés pour le quartier du Guilvinec (2ème trimestre).

Les rendements moyens du deuxième trimestre fluctuent entre 10 et 18 kg par heure (plus fortes valeurs en 1988, 2001 et 2010), sans tendance particulière.

Utiliser les rendements commerciaux comme approximation de l'abondance de langoustine repose sur une hypothèse forte relative à l'efficacité d'une unité d'effort (heure de pêche). Pour que les variations observées dans les rendements commerciaux puissent être considérées comme des variations d'abondance il faut supposer qu'une unité d'effort d'il y a 20 ans produirait aujourd'hui le même résultat. Cette hypothèse est forte dans la mesure où l'on sait que des innovations techniques ont eu lieu au cours de la période étudiée (chaluts jumeaux, GPS, gros bourrelets...). Faut de disposer des données nécessaires, l'accroissement de l'efficacité de pêche n'est pas prise en compte dans le calcul de ces rendements. Une nouvelle série issue de la campagne océanographique LANGOLF mise en place en 2006 viendra s'ajouter à moyen terme.

### Gestion

Le maillage des chaluts à langoustine dans le golfe de Gascogne était passé à 70 mm au 1er janvier 2000. La taille minimale communautaire est de 7 cm (longueur totale), mais les organisations de producteurs françaises l'ont fixée à 8,5 cm jusqu'en décembre 2005, puis à 9 cm. Le système de licence mis en place en 2004 impose depuis 2006 l'utilisation d'un dispositif sélectif pour le merlu (panneau de mailles carrées dorsal) et depuis avril 2008 pour la langoustine (choix entre soit le maillage de 80 mm adopté par les 90% des navires, soit le panneau de mailles carrées ventral, soit la grille rigide). Les captures sont limitées par un Total Admissible de Captures annuel (TAC), fixé à 3899 tonnes pour 2009 et 2010. Ce TAC couvre l'ensemble de la sous-zone CIEM VIII, à l'exception de la division VIIIc. Le quota français pour 2009 et 2010 est de 3665 tonnes.